



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU BUREAU SYNDICAL DU 24 MAI 2022 - 10H00
AU SIEGE DU PARC A CARPENTRAS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mai à dix heures, le Bureau Syndical régulièrement convoqué en date du 16 mai 2022, s'est réuni en session ordinaire au siège du Parc à Carpentras, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de membres du Bureau
En exercice : 18
Présents (mini 10) : 10
Quorum atteint
Nombre de voix
En exercice : 108
Présentes : 61
Exprimées par pouvoirs : 16
Total : 77

Membres présents :

2 représentants du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC, Bénédicte MARTIN

2 représentants du Conseil départemental du Vaucluse (porteur de 8 voix) : Sophie RIGAUT, Myriam SILEM

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 4 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Jean-Christophe CAMP (CCVV)

1 représentant des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 7 voix) : Michel JOUVE (Flassan)

3 représentants des communes (porteurs chacun de 4 voix) : Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de

Vassols), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Valérie MICHELIER (Caromb)

Membres excusés ayant donné pouvoir : Christian MOUNIER pouvoir à Sophie RIGAUT, Serge ANDRIEU (Carpentras) à Sandrine RAYMOND (Saint Pierre de Vassols), Alexandre ROUX (Entrechaux) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes-sur Auzon)

Membres du Conseil de Massif invités présents : Francis JOUVE (Aurel), Alain CONSTANT (Bedoin), Roland RUEGG (Brantes), Thierry THIBAUD (Savoillans)

Membres absents/excusés : Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Jean-Pierre RANCHON (Sault), Georges BOTELLA (Région), Jérôme BOULETIN (Cove), Frédéric TENON (Malaucène)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Odile SIGNORET (PNR Mont-Ventoux),

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric ROUET est nommé secrétaire de séance.

Madame Jacqueline BOUYAC accueille les membres du Bureau dans les locaux du Parc et introduit la séance.

1. Procès-verbal du bureau syndical du 03 mars 2022

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le procès-verbal du Bureau du 03 mars 2022 est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Soit : Membres en exercice : 18 – Présents : 10 - Pouvoirs : 3 – Votants : 13

Suffrages exprimés : 77 – Pour : 77 - Abstention : 0 – Contre : 0

2. Convention avec la Fédération Française d'athlétisme pour le label Uni'Vert Trail (avenant à la convention du CD84/FFA)

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport sur la convention avec la Fédération Française d'athlétisme pour le label Uni'Vert Trail (avenant à la convention du CD84/FFA) est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Soit : Membres en exercice : 18 – Présents : 10 - Pouvoirs : 3 – Votants : 13

Suffrages exprimés : 77 – Pour : 77 - Abstention : 0 – Contre : 0

PREPARATION DU COMITE SYNDICAL

En dehors des délégations qu'il a reçu du Comité Syndical, le Bureau est une instance de préparation des décisions du Comité syndical.

Les points traités au cours de ce Bureau sont donc soumis au Bureau Syndical pour avis préalable avant présentation lors du prochain Comité Syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h10.

Affiché au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux le

La Présidente
Du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC